

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 septembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame BALSON

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame BATAILLE (pouvoir Madame MONTEIRO) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame PFANDER-MENY) - Monsieur MULLER (pouvoir Monsieur CHATEAU)

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Vœu : solidarité de la ville de Dijon avec les Afghanes et les Afghans opprimés par les talibans

Monsieur AMIRI expose :

**Au nom des groupes « socialiste, radical, citoyen et apparenté »
et « démocrates, écologistes, centristes et citoyens » du conseil municipal de Dijon**

En Afghanistan, cette contrée lointaine qui nous préoccupe aujourd'hui de si près, l'heure est grave depuis la chute de Kaboul le lundi 16 août et l'arrivée au pouvoir des talibans, qui a causé un vent de panique parmi la population.

Ce sont les mêmes talibans qui, dirigeant le pays entre 1996 et 2001, ont interdit la musique, nié la culture et détruit le patrimoine, par le pillage du musée de Kaboul et la destruction des trésors culturels, dont les Bouddhas de Bâmiyân en 2001, étaient un extraordinaire symbole avant de devenir le symbole malheureux d'une histoire de 1400 ans réduite en poussière.

Aujourd'hui, les mêmes talibans, tant redoutés, veulent assurer que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Mais après l'élan instauré par 20 années d'investissement de la communauté internationale, les droits des femmes sont de nouveau bafoués. Et la réalité, c'est que les femmes avocates, députées, écrivains, journalistes, artistes, sportives de haut niveau, sont menacées, opprimées et ne peuvent exercer leurs fonctions. Chaque Afghane, chaque Afghan a le droit de vivre dans la dignité.

La France a une longue tradition d'échanges avec l'Afghanistan, elle a œuvré pour l'éducation, la santé et la valorisation du patrimoine d'un pays jadis au carrefour des routes de la soie. Face à la réalité de ce pays meurtri, nous ne pouvons qu'être solidaires de celles et de ceux qui se sont engagés pour la liberté, le droit fondamental des femmes et qui luttent contre l'obscurantisme, en sorte que l'Afghanistan ne deviennent pas le creuset du fanatisme et de l'extrémisme.

Aujourd'hui, notre municipalité exprime sa solidarité avec celles et ceux qui défendent les principes qui nous sont chers, la liberté, l'égalité et la laïcité. Elle exprime son soutien aux associations afghanes, qui promeuvent ces principes, mais aussi aux ONG, qui travaillent sur place pour le droit, l'éducation et la santé des femmes, des enfants et des hommes victimes de cette oppression.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter ce vœu.

Vœu adopté à l'unanimité